

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°: 046-2020

Du : jeudi 25 juin 2020

Nombre de Conseillers :
en exercices : 11
présents : 11
votants : 11

Date de la convocation :
20 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration scolaire sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,

Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,

Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales

Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Isabelle Oger 1ère Adjointe au Maire,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Actualisation des tarifs pour la fête communale

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, l'absence d'observation,

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Thierry Vincent, 2ème Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Fixe, les tarifs de la fête communale 2020, comme tels :

- PONEY :.....	2.00€
- PART DE PATISSERIE MAISON.....	0.50€
- CREPE NATURE OU SUCRE.....	1.50€
- CREPE NUTELLA OU CONFITURE.....	2.00 €
- JEUX :.....	0.50 €
- TOMBOLA OU JEU DES PRENOMS.....	2.00€
- BOISSON NON ALCOOLISEE EN CANETTE (0.25 cl).....	1.50€
- VERRE DE CIDRE.....	1.50€
- EAU 1.5 L.....	1.50€
- EAU 0.50cl.....	0.50€
- CAFE.....	0.50€
- BIERE AU VERRE 25cl.....	2.50€
- BIERE EN BOUTEILLE.....	3.00€
- KIR.....	2.50€
- VERRE DE LA FETE COMMUNALE (consigne) 1.00€	

Samedi :

- VERRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE 20cl.....	2.50€
- CARAFE 50cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	4.00€
- CARAFE 75cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	5.50€
- CARAFE 1 LITRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	7.00€
- BARQUETTE DE FRITES.....	2.50€
- GRILLADE AU CHOIX+ FRITES.....	6.00€
- SANDWICH MERGUEZ OU CHIPOLATAS	2.50€
- GRILLADE AU CHOIX + FRITES+ DESSERT.....	7.00€
- BAGUETTE.....	1.50€

Dimanche :

- VERRE DE CIDRE.....	1.50€
- VERRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE 20cl.....	2.50€
- CARAFE 50cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	4.00€
- CARAFE 75cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	5.50€
- CARAFE 1 LITRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :.....	7.00€
- REPAS COMPLET DU DIMANCHE MIDI : ADULTE	16.00€
Un apéritif, une entrée, un plat, fromage, un verre de vin au choix ou une boisson non alcoolisée, café ou thé.	
- REPAS COMPLET DU DIMANCHE MIDI : ENFANTS (- 11 ans)	6.00€
ENFANTS (11ans à 16 ans)	12,00€

Entrée, plat, fromage, dessert et une boisson non alcoolisée

Dit, que les recettes seront imputées à l'article 7063

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 25 juin 2020

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

